



Petit déjeuner  
I4CE

23 octobre  
2018

# Le règlement LULUCF : des négociations à la mise en œuvre

Florian Claeys (MAA)  
[florian.claeys@agriculture.gouv.fr](mailto:florian.claeys@agriculture.gouv.fr)

Elisabeth Pagnac-Farbiaz (MTES)  
[elisabeth.pagnac-farbiaz@developpement-durable.gouv.fr](mailto:elisabeth.pagnac-farbiaz@developpement-durable.gouv.fr)

# Aperçu des négociations LULUCF

## Avant la proposition de la Commission du 20 juillet 2016

L'expérience mitigée des niveaux de référence forestier (FRL) du protocole de Kyoto  
Un cadre juridique européen dès 2013 avec la décision LULUCF  
En 2014, les conclusions du Conseil pour une politique climatique ambitieuse à 2030  
Différentes modalités comptables envisagées dans la phase de consultation  
La proposition du 20 juillet 2016 introduit la règle de non-débit et les flexibilités

## La comptabilité des terres forestières gérées, le principal sujet des négociations

### Au Conseil

Sous présidence slovaque, les nombreuses questions sur les analyses d'impact  
Sous présidence maltaise, « ambitieux » et « forestiers » s'opposent sur les FRL  
Sous présidence estonienne, un compromis par une flexibilité ad hoc

### Au Parlement

ENVI et AGRI dans un débat similaire, se concentrant sur la mention de *l'intensité*  
Des propositions pro-environnementales : zones humides, produits bois, bois mort, ...

## Un accord de trilogue grâce à une flexibilité limitée sur les terres forestières gérées

4 critères : crédit européen, débit LULUCF, débit forêts gérées, mesures de long-terme  
Une flexibilité privilégiant les petits États avec les puits forestiers historiques importants  
Accord de trilogue validé en COREPER le 20 décembre 2017

# Les travaux actuels de mise en œuvre

## Éléments de calendrier

Premier semestre 2018 : travaux européens sur des orientations techniques (Forsell et al. 2018)

Second semestre 2018 : travaux d'élaboration du NFAP contenant le FRL

Premier semestre 2019 : revue technique des FRL par des experts Commission/États-membres

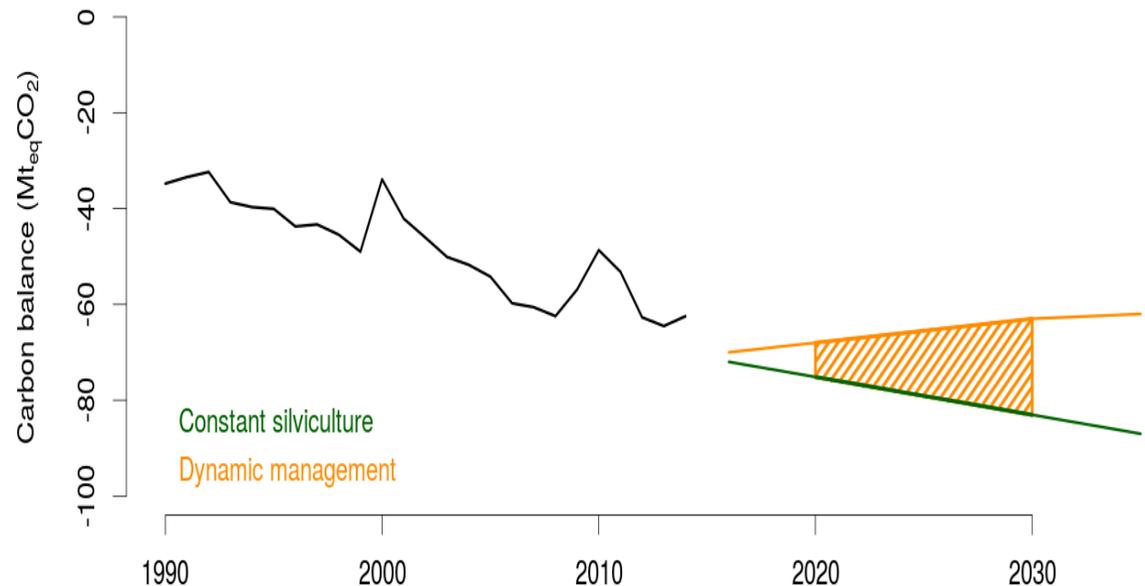
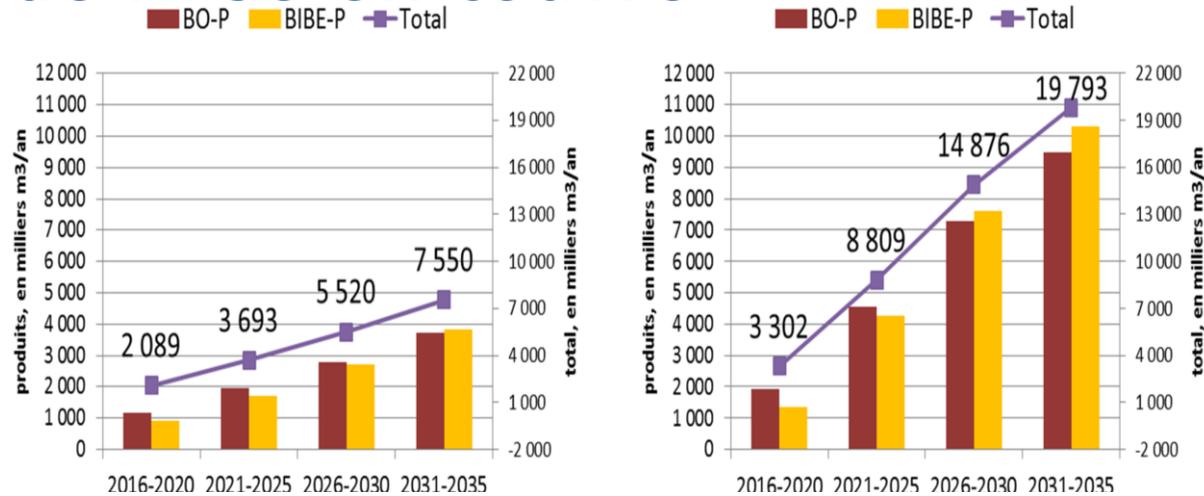
Second semestre 2019 : révision du FRL suite à revue

## Travaux sur le FRL français

FRL pour la métropole et FRL simplifiés pour les DOM

Reprise du scénario à sylviculture constante de Colin et al. 2016

Différentes adaptations en ligne avec Forsell et al. 2018



# Exemple de pratiques de gestion sur une strate

